

Charenton magazine

N° 93 - JANVIER 2004

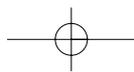
*Le Maire et
le Conseil Municipal
vous adressent leurs
meilleurs vœux
pour l'année 2004*

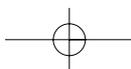
*Ils vous invitent à la
réception des vœux
vendredi 9 janvier
à partir de 18h30*

ESPACE
NELSON PAILLOU

La nouvelle
école
maternelle
Conflans

EST OUVERTE





SOMMAIRE

Actualités

La nouvelle école maternelle est ouverte	p. 3
Intercommunalité	p. 4/5
Nouveau recensement de la population	p. 6
Jeunesse : un Conseil Municipal pour les Jeunes	p. 7
Arrêt sur images : cela s'est passé à Charenton	p. 8/11

Environnement

Cadre de vie : amélioration de la centrale d'énergie Dalkia	p. 12
--	-------

Vie économique

Entreprises : salon de la création d'entreprise	p. 13
--	-------

Culture

Le foyer-bar du T2R, un projet de formation, T2R-Aliaj	p. 14
Manifestations culturelles : vos prochains rendez-vous	p. 15

Sports

10^e Trophées du sport : quel palmarès!	p. 16
Téléthon 2003 : merci!	p. 17
20^e anniversaire des Foulées charentonnaises	

Rétrospective

Les temps forts de l'année 2003	p. 18
--	-------

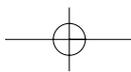
Bloc-notes

Informations pratiques	p. 19
-------------------------------	-------

DISTRIBUTION du Charenton Magazine

Le distributeur de votre journal rencontre parfois des difficultés d'accès à certains immeubles ou à des boîtes aux lettres. Si vous recevez le Charenton Magazine de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas chez vous... Si vous connaissez des Charentonnais qui ne le reçoivent pas à leur domicile, merci de bien vouloir en informer la Direction de la Communication en appelant le 0 8000 94220. Tout signalement nous aidera à résoudre ces problèmes.

Prochaine parution du Charenton Magazine, début février





Chers lecteurs,

Conformément aux dispositions du code électoral et à la loi du 15 janvier 1990, "relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques", *Charenton Magazine* ne comportera plus d'éditorial du Maire ni de tribune libre des groupes politiques jusqu'au mois de mars 2004, date des prochaines élections cantonales et régionales.

La rédaction de *Charenton Magazine* continuera au fil de chaque numéro à vous informer de l'actualité de votre ville et de votre quartier.

La rédaction

La nouvelle école maternelle Conflans est ouverte



Un heureux mariage bois, pierre et verre.

Les enfants ont investi leur nouvelle école, une école maternelle nouvelle génération.

Ces enfants disposent désormais d'un établissement moderne, lumineux et spacieux avec une architecture bien intégrée dans l'environnement. En fait l'école maternelle Conflans a été entièrement reconstruite et sa capacité d'accueil portée de 8 à 10 classes. La ville y a investi plus de sept millions d'euros, affichant ainsi la priorité accordée par la Municipalité à l'enfance et à l'éducation.

■ Un accueil sécurisé et fonctionnel

Un grand parvis permet aux parents d'accompagner et d'attendre leurs enfants en dehors des voies de cir-

culatation, dont la vitesse est désormais limitée à 30 km/h. Quant aux jeunes écoliers, ils disposent de locaux fonctionnels répartis sur trois niveaux. Au delà des salles de classe, et des salles d'ateliers, on remarque notamment, au premier étage, une salle de repos attenante à chaque classe, une salle d'expression corporelle et au deuxième étage, une bibliothèque, une salle informatique et une salle vidéo.

■ Un nouveau concept d'école maternelle

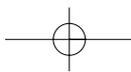
Une première dans le département en matière de restauration scolaire en école maternelle : la salle de restauration est équipée d'un self service.

La cour de récréation, ne donne plus sur la rue et s'organise en zones de jeux libres, calmes ou dynamiques. Le préau se développe le long des façades sur cour et permet des circulations directes et à l'abri vers le centre de loisirs, le restaurant scolaire et la salle de jeux.

Le centre de loisirs, indépendant, accueille les enfants en dehors du temps scolaire et possède un accès spécifique lui permettant de bénéficier des locaux de l'école. Largement vitré sur l'extérieur, il est conçu comme un espace ouvert et protégé.

■ Inauguration le 29 janvier 2004

Cette école maternelle, ouverte comme prévu le 5 janvier, sera inaugurée le 29 janvier à 15 h par Xavier Darcos, Ministre délégué à l'enseignement scolaire, le Maire de Charenton et l'adjoint au Maire chargé de la vie scolaire.



La Communauté de Communes Charenton-le-Pont-Saint-Maurice

La Communauté de Communes Charenton-le-Pont-Saint Maurice est en place, présidée par Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice, le Maire de Charenton-le-Pont en étant le premier vice-président. Son siège est à la mairie de Charenton.

Outre les relations d'amitié, les échanges fructueux et, rappelons-nous, une histoire commune d'environ 160 ans, Charenton et Saint-Maurice se prévalent d'un urbanisme et d'une sociologie comparables. Nos concitoyens fréquentent quotidiennement les mêmes lieux tels le centre-ville de Charenton, les commerces de proximité, les marchés aux comestibles et convergent en grand nombre vers le réseau du métro. Soulignons également le rôle important de rapprochement que les activités associatives et autres manifestations municipales ont suscité en se déployant sur nos territoires au fil des années.

Forte de ces liens originels, c'est en toute logique que cette communauté de cœur a donné naissance le 1^{er} janvier à la communauté de communes de 40 000 habitants.

■ **Compétences de la communauté de communes**

Elle exerce ses compétences dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment de la réflexion portant sur l'aménagement de l'espace communautaire, des actions de développement économique et d'aide à l'emploi, de la protection et la mise en valeur de l'environnement, de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie intercommunautai-



re, enfin de la construction, l'entretien et le fonctionnement des deux théâtres (Des 2 Rives et Val d'Osne). En outre, la communauté de communes interviendra dans le secteur des transports collectifs, les actions commémoratives et festives et dans la gestion des archives communales.

■ **Ses ressources**

Les ressources du budget de la communauté de communes proviendront pour l'essentiel du produit de la fiscalité appliquée aux quatre taxes locales

(taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe professionnelle, taxe foncière sur le non-bâti). L'Etat apportera de son côté une contribution sous forme de dotation globale de fonctionnement (DGF).

■ **Les objectifs poursuivis...**

Il s'agit d'unir nos forces, nos savoir-faire et nos moyens tant humains que matériels pour parvenir à terme à améliorer, voire à développer, les services rendus à nos populations en tirant avantage de la complémentarité des offres et des

équipements existants. De surcroît, en regroupant leurs territoires, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice vont incontestablement conforter leur représentativité vis-à-vis de l'Etat, de la Région Ile de France, du Département du Val de Marne

■ ... concrètement

La communauté de communes va notamment travailler à l'harmonisation de l'accès aux services.

D'ores et déjà les abonnements pour les théâtres s'effectuent dans l'un ou l'autre des équipements avec des tarifs identiques pour les Mauritiens ou les Charentonnais. La programmation des deux villes sera également mise en cohérence.

Par ailleurs, s'agissant de la protection de l'environnement, la communauté de communes s'emploiera à faire en sorte que le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés atteigne le même niveau dans chaque ville.

Elle conduira également des actions visant, d'une part, la sauvegarde et la préservation du bois de Vincennes et, d'autre part, la lutte contre les nuisances des autoroutes A4 et A 86.

Elle initiera des mises en concurrence (appel d'offres) qui devront permettre d'obtenir de meilleurs prix sur la base d'une population de 40 000 habitants avec, pour finalité, de réduire les coûts des services (collecte des ordures ménagères, nettoyage des voiries, acquisitions de matériels).

Enfin, elle conduira une politique volontariste dans les domaines des transports collectifs en relation étroite avec le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) et la RATP.

■ Fonctionnement

Le Conseil Communautaire est composé de 22 délégués (11 pour chaque commune).

Composition du Conseil de la communauté de communes :

Charenton-le-Pont : Jean-Marie Brétilon, Hervé Gicquel, Patrick Ségalat, Daniel Blanchard, Jean-Pierre Cron, Valérie Fruaut-Bourcier, Gilles-Henry Garrault, Marie-Hélène Rougeron, Jean-Marc Boccara, Benoît Gailhac, Gilles-Maurice Bellaïche.

Saint-Maurice : Christian Cambon, Marie-Béatrice Bertrand, Claude Dujardin, Pierre Gailhac, Louis Grenier, Alain Guétrot, Fabrice Morénon, Françoise Nolot, Raymond Portes, Liliane Vasseur, Denise Thomas.



mais aussi de la Ville de Paris.

Bien évidemment, la communauté de communes Charenton-le-Pont-Saint-Maurice n'aura pas pour conséquence la disparition des communes. Chaque ville conservera son identité propre, sa mairie et poursuivra les projets dans les secteurs non transférés. De la même façon, toute compétence affectée à la communauté de communes n'entraînera ni suppression ni délocalisation du service ou du personnel. Chaque administré continuera donc à accéder aux lieux et aux prestations qui lui sont familiers.

Élection du bureau

Le 13 décembre, en présence de Patrice Bergougnoux, Préfet du Val-de-Marne, d'Alain Perret, Secrétaire Général de la Préfecture et de nombreux élus, le Président et les Vice-présidents ont été élus :

- Christian Cambon, Président de la Communauté de Communes
- Jean-Marie Brétilon, 1^{er} Vice-président, chargé du développement de l'intercommunalité
- Hervé Gicquel, 2^e Vice-président, chargé de l'Administration générale, des Finances et des Ressources humaines
- Fabrice Morenon, 3^e Vice-président, chargé de la programmation culturelle des théâtres et des archives
- Patrick Ségalat, 4^e Vice-président, chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles
- Alain Guétrot : 5^e Vice-président, chargé de l'Aménagement de l'espace, de la protection de l'environnement et de la voirie inter-communautaire.

EN BREF

La ligne 111 va bientôt être dotée d'un point d'arrêt supplémentaire sous le pont du périphérique, afin d'assurer la desserte du Centre commercial Bercy 2. Il sera situé à l'angle des rues du général de Langle de Cary et Escoffier (Paris, 12^e).

Nouveau recensement de la population en France



■ Le nouveau recensement

Au porte à porte général, se substitue un système de sondage annuel. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, la loi du 27 février 2002 a institué le recensement "tournant" qui s'effectuera comme suit : 8% de logements seront sondés chaque année pendant 5 ans. Les premiers résultats seront connus en 2009. A Charenton, 1 216 logements ont été tirés au sort pour être recensés pendant cette période. Si votre logement appar-

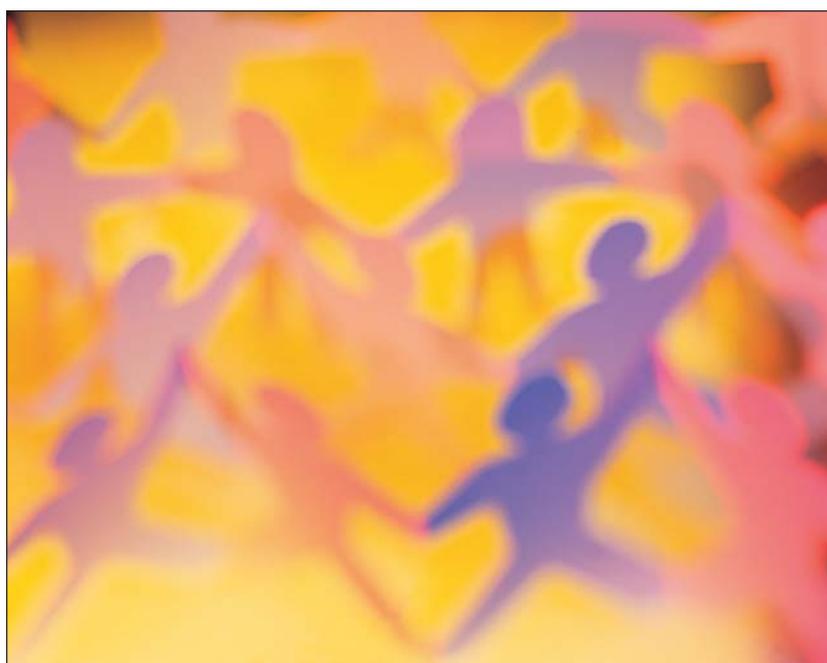
à recenser les documents suivants :

- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- une notice explicative sur le recensement.

L'agent recenseur récupérera les questionnaires au plus tard sous 48 h. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les remplir. Il est tenu au secret professionnel. Ces données sont très utiles pour les communes. Elles permettent de mieux connaître la population donc d'ajuster ses besoins en matière d'équipements collectifs (établissements scolaires, crèches...), de logements, de services publics... Le montant de la dotation perçue annuellement par la commune dépend aussi du nombre d'habitants recensés. Participer au recensement est donc un acte civique important. C'est d'ailleurs une obligation légale.

■ Un numéro vert à votre service

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le numéro vert que la mairie met à votre disposition pendant toute la durée du recensement : 0 8000 94220 (appel gratuit). Vous pourrez même convenir d'un rendez-vous avec votre agent recenseur. Ce service est destiné à vous aider, n'hésitez pas à appeler. ■



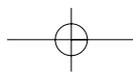
Les opérations de recensement de la population commencent selon de nouvelles modalités.

Le dernier recensement de la population française a été effectué en mars 1999. Le nouveau débutera le 15 janvier pour se terminer le 21 février 2004.

tient à l'échantillon recensé cette année, vous avez déjà reçu une lettre du Maire. Six agents recenseurs ont été recrutés et formés par la commune. Placés sous l'autorité de M. le Maire et de M. Maurice Petranca, Maire-Adjoint chargé des Affaires générales, ils sont identifiables grâce à leur carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du Maire. Dès le 15 janvier, ils déposeront au domicile des personnes

Solidaires des restos du Cœur

Durant les trois mois d'hiver, jusqu'au 2 avril 2004, les bénévoles des Restaurants du Cœur vont servir aux plus démunis des milliers de repas. Les inscriptions ont lieu sur place à Maisons-Alfort au 163, avenue du Général Leclerc, de 9h à 12h. Les dons des particuliers sont également nécessaires pour permettre à l'association de poursuivre son action. Pour soutenir la prochaine campagne ou devenir bénévole, contactez les Restaurants du cœur à cette même adresse. Tél : 01 43 96 38 30



Jeunesse

ACTUALITÉS

EN BREF

INSCRIPTION EN MATERNELLES

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2004/2005 auront lieu jusqu'au 27 février. Les admissions en école maternelle se font pour tous les enfants dès l'âge de trois ans et pour les plus jeunes, dans la limite des places disponibles.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile sur Charenton (quittance de loyer ou d'électricité),
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- le carnet de santé de l'enfant.

Renseignements :

Service Education - 16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 70.

Les Conseillers Municipaux Jeunes en compagnie de Pierre Miroudot, de Marie-Hélène Magne, de Maurice Petranca et de Jean-Pierre Cron.

Un conseil municipal pour les jeunes

La première séance du Conseil Municipal des Jeunes qui comptera deux commissions (culture et sport) s'est déroulée en Mairie le 21 novembre dernier.

Initié par Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et de la jeunesse et Marie-Hélène Magne, conseillère municipale déléguée à l'enseignement secondaire, en partenariat avec Aliaj, ce conseil sera un lieu d'expression démocratique et de sensibilisation à la vie communale.

Après une campagne sur projets parmi des élèves de 5^e et 4^e, les élections du CMJ se sont déroulées les 13 et 14 novembre comme de véritables élections municipales. La participation a été importante (666 votants sur 770 inscrits, soit 86%).

Huit projets ont été présentés, trois retenus en priorité, mais les cinq autres seront maintenus car ils présentent un intérêt réel pour la vie quotidienne des jeunes et leur permettront d'acquérir une réelle expérience dans la mise en application des projets.

Ont été élus : Sébastien Amouriaux (5^e), Kevin Baudet (4^e), Géraldine Bintein (4^e), Leila Chibout (5^e), Laurine Fradier (5^e), Mathilde

Grapin (5^e), Baba Kaloga (5^e), Sarah Mandagaran (5^e), Camille Mansiaux (5^e), Badr Messaoudi (4^e), Gaëtan Montoro (4^e), Olivia Tesséma (5^e), Alice Wagret (5^e), Snos Zheng (5^e). Leur mandat durera deux ans. Les commissions seront encadrées par des animateurs et des bénévoles de l'Aliaj qui les ont épaulés pendant plus d'un an pour la mise en place de ce CMJ.

Les projets

Cinémathèque : Créer un espace culturel lié au cinéma, accessible et adapté aux jeunes de la commune.

Skate parc : Construire un skate parc, accessible à tous les Charentonnais.

Casiers au collège : Alléger les sacs des collégiens.

Terrain de foot du séminaire : Aménager le terrain de foot du séminaire pour un accès autonome à tout moment de la semaine.

Echanges de savoir : Partager entre les générations des moments de connaissances, de loisirs et d'échanges.

Point phone au collège : Pour appeler en cas d'urgence.

Actu Jeunes : Créer un journal pour les jeunes de la commune.

Espace pour les 11/15 ans : Créer un espace de rencontre ouvert toute l'année, pour les 11/15 ans.



VACANCES DE PRINTEMPS

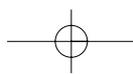
Il est temps de s'inscrire

Pour les séjours de printemps proposés par le Service Enfance, les inscriptions auront lieu du 2 au 13 février. Permanence exceptionnelle lundi 2 février jusqu'à 19h.

Renseignements

Service Régie - 16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 75 ou 01 46 76 47 85.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.



ARRÊT SUR IMAGES

Cela s'est passé à Charenton

Semaine bleue

La Semaine bleue d'octobre organisée par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec la ville de Saint-Maurice, a donné lieu à de multiples animations pour plus de 1 000 personnes âgées qui ont participé aux nombreuses animations: conférences, randonnée pédestre, rencontres inter-générationnelles, tournois, atelier cuisine, sorties, spectacles...



Nouveaux Charentonnais

Bienvenue chez vous !

Sous la conduite de Monsieur le Maire, d'Odile François, Conseillère municipale et de Michèle Lejeune, responsable des Archives communales, 80 nouveaux Charentonnais ont effectué une visite guidée et détaillée de la commune en novembre dernier.

Moment privilégié pour découvrir le patrimoine historique de Charenton et les différents quartiers, les lieux d'implantation des équipements publics et pour évoquer les projets d'aménagement, notamment le futur lycée ainsi qu'un aperçu des services que peut offrir la mairie. Après cette promenade matinale, une réception à l'Hôtel de Ville clôturait cet accueil. ■

Cela s'est passé à Charenton

ARRÊT SUR IMAGES

Nos nouveaux diplômés à l'honneur

Comme chaque année, Monsieur le Maire a convié les nouveaux diplômés et leurs familles à une réception à l'Hôtel de ville, afin de les féliciter et les encourager dans la poursuite de leurs études. Ils étaient nombreux, du CAP au 3^e cycle, à répondre à l'accueil du Maire et de Pierre Miroudot, Maire-Adjoint, qui ont tenu à remercier les parents et les enseignants présents pour leur contribution à cette réussite. Tous les diplômés de la promotion 2003 ont reçu en cadeau un agenda électronique. ■

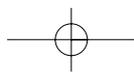


Le Préfet du Val-de-Marne en visite à Charenton

Le Préfet du Val-de-Marne, Patrice Bergougnoux, a participé à une réunion de travail précédée par une visite de la commune: l'emplacement du futur lycée, le quai des Carrières et le Quai de Bercy, le Théâtre des 2 Rives, la nouvelle école maternelle de Conflans, le chantier de la crèche des Bordeaux, la Villa Bergerac et Bobillot Sellier.

Cette rencontre a eu lieu en présence de Bénédicte Margenet-Baudry, Commissaire de police. Monsieur le Maire a insisté auprès du Préfet et de ses proches collaborateurs, Alain Perret, Secrétaire Général de la Préfecture et François-Régis Orizet,

Directeur départemental de l'Équipement sur les nuisances liées aux bruits de la A4 et des voies ferrées, la réhabilitation de certains logements sociaux et la sécurité de la ville. ■



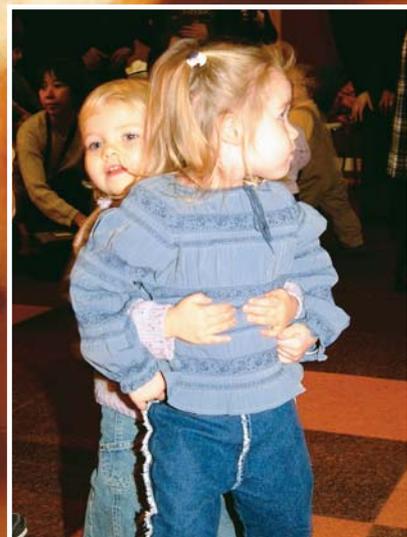
ARRÊT SUR IMAGES

Cela s'est passé à Charenton

LES FÊTES à Charenton

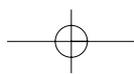


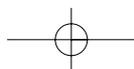
CENTRES DE LOISIRS



CRÈCHES MUNICIPALES

COMITÉ DES FÊTES

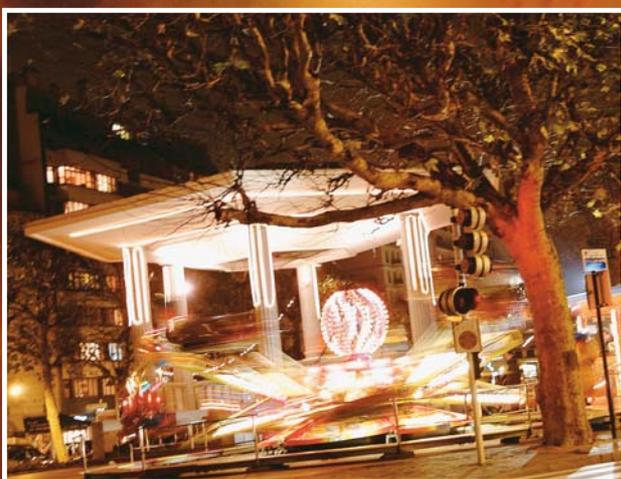




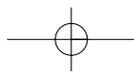
VITRINES DÉCORÉES



HALTE-GARDERIES



LUMIÈRES SUR LA VILLE



Coupole Liberté

Travaux d'amélioration de la centrale d'énergie Dalkia

Les riverains et la ville de Charenton ont obtenu la réalisation des travaux d'amélioration de la protection acoustique des installations Dalkia.

Depuis dix ans, la Société Dalkia France gère la centrale d'énergie qui produit le chauffage et la climatisation de l'ensemble immobilier "La Coupole Liberté". 14 entreprises abonnées sont raccordées à ce réseau de chaleur et d'eau glacée.

De nombreux riverains se sont plaints auprès de la ville des nuisances sonores générées par ces installations. La mairie est intervenue auprès de la société afin qu'elle procède à des travaux d'amélioration de la protection acoustique et qu'elle supprime les nuisances sonores.

Les machines frigorifiques anciennes seront remplacées par des tours avec batteries anti-panaches d'une technologie plus performante.

Ces travaux permettront également de maintenir une prévention forte du risque de légionellose, par une surveillance permanente de la qualité de l'eau.



Avis d'enquête publique

La ville de Charenton-le-Pont met en enquête publique le projet de modification de son Plan d'Occupation des Sols. Celle-ci portera sur les points suivants :

- suppression des dispositions réglementaires propres à la zone ZBa non opérationnelle de la Z.A.C. de l'îlot du Pont et intégration en secteur UD du P.O.S.,
- annexion d'un nouveau secteur de plan masse,
- modification en zone UA du P.O.S. d'articles concernant les dispositions applicables aux équipements publics et collectifs à caractère scolaire, culturel, sanitaire ou hospitalier.

L'enquête se déroule à la Mairie de Charenton-le-Pont - Service Urbanisme - 49, rue de Paris jusqu'au lundi 19 janvier 2004 inclus de 9h à 11h45 et de 14h à 17h, du lundi au vendredi, le samedi 10 janvier 2004 de 9h à 11h, excepté les autres samedis, dimanches et jours fériés.

Madame Janine PEYRARD, Commissaire-Enquêteur, recevra à cette même adresse les :

- samedi 10 janvier 2004 de 9h à 11h
- lundi 19 janvier 2004 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du POS pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au Service Urbanisme. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : 9, rue de Breteuil, 94100 Saint Maur des Fossés.

Neige ou verglas, les obligations des riverains

Les services techniques de la ville sont bien sûr mobilisés pour le déneigement des rues de la ville.

En cas de neige ou de verglas et afin d'assurer aussi une meilleure sécurité aux Charentonnais, les propriétaires de biens immobiliers devront prendre toutes les dispositions utiles (salage, sablage, raclage...)

pour permettre le passage des riverains dans de bonnes conditions de circulation au droit du trottoir face à leurs habitations. Il est également défendu de déposer de la neige ou de la glace sur les tampons des regards des égouts et sur les bouches de lavage.



Salon de la création

Une incitation à créer son entreprise

La Ville de Charenton a accueilli au Gymnase Henri Guérin les "Journées de la Création, de la reprise et de la jeune entreprise" du Val de Marne.

Près de 850 visiteurs ont participé à ce Forum, essentiellement des porteurs de projets de création.

Les visiteurs, pour la plupart jeunes, ont apprécié de trouver les informations concer-

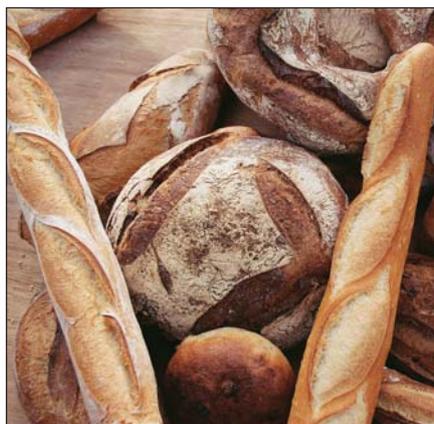
nant les aides et les financements liés à la création d'entreprise, la couverture sociale et les divers régimes fiscaux, le statut juridique de l'entreprise auprès de 51 exposants en fréquentant leurs stands ou en participant aux ateliers qu'ils ont animés.

Ce salon, sera reconduit au 4^{ème} trimestre 2004, dans une nouvelle commune du Val de Marne. ■



Trophée

de la meilleure baguette



La boulangerie Flandrin reçoit trois prix La 2^{ème} édition du Trophée de la meilleure baguette traditionnelle du Val-de-Marne a récompensé, trois Charentonnais de la même boulangerie : Pascal Flandrin, premier prix dans la catégorie « Patron » et ses deux ouvriers, premier et troisième prix dans leurs catégories.

Boulangerie Flandrin - 1, rue du Général Leclerc

EN BREF

NOUVEAUX COMMERCES

VU SUR L'ART (VSA)

Organisation de marché d'art et édition

40, rue du Général Leclerc

SEVEN 7

Gestion de supports de publicité

146, rue de Paris

90 PAUL VALERIE

Agence immobilière

159, rue de Paris

BACCARA PRESSE

Edition de journaux

36, rue Gabrielle

JL DECORATION ET CIE

Construction de maisons individuelles

40, rue du Général Leclerc

SOLIDEXPRESSE

Activités graphiques : impression en 3D, modélisation, courtage et formation

165, rue de Paris

LP ASSISTANCE ORL

Agence de voyages

13, rue de Valmy

AZUELA

Traitement de données

156, rue de Paris

CHARTRE QUALITÉ

DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS

Si on les aime : un salon de toilettage primé à Charenton

La Charte Qualité de la Chambre de Métiers du Val-de-Marne distingue les chefs d'entreprises artisanales ayant réussi un audit annuel axé sur la satisfaction du client, l'organisation interne, le respect de l'environnement, les projets de développement.

Le 3 décembre dernier, Jean-Louis Maître, Président de la Chambre de Métiers, a accueilli les 29 chefs d'entreprises valdemarnais primés. Mademoiselle Leriche, qui dirige une société de toilettage à Charenton, a bénéficié de cette reconnaissance au titre de la Charte de Qualité 94 qui certifie la bonne gestion de son entreprise.

23, avenue du Mal de Lattre de Tassigny, Charenton-le-Pont.

Tél. 01 43 53 91 25

Du mardi au samedi, de 9h à 18h sans interruption

EN BREF

▶ STAGES ALEC

L'Association Loisirs Et Création vous propose différents stages :
samedi 17 janvier 2004 : stage mode-
lage modèle vivant (adultes)
samedi 31 janvier 2004 : stage peinture sur soie (adultes)
Tél : 01 43 68 91 76. Permanence le mardi et le jeudi de 17h à 21h
4, rue de la Mairie.

▶ SPECTACLE MUSICAL

Dimanche 25 janvier 2004, 16 h, à la Chapelle de Conflans, le Groupe vocal « Théâtre et musique » propose le spectacle « Motets pour requérir mercy », évocation originale de l'Europe au temps des guerres de religion. Sous la direction musicale artistique de Daniel Morel, deux comédiens donnent vie à un récit émouvant dont les temps forts sont illustrés par les motets des principaux compositeurs européens de l'époque, Tomas Luis de Victoria, William Byrd, Claudio Monteverdi, Jacques Mauduit...

Ce spectacle est organisé par l'Association des Amis de la Chapelle de Conflans, au profit de la rénovation intérieure de la chapelle.

Chapelle de Conflans : 7, rue de l'Archevêché ou 11, rue du Séminaire de Conflans.

Libre participation aux frais.

▶ CONFÉRENCE
SUR L'ALLEMAGNE

Le Comité de Jumelage de Charenton, Section Allemagne, organise une soirée-conférence suivie d'un buffet, vendredi 6 février 2004 à 19 heures 30 à l'Espace Médicis, sous la présidence des Maires de Charenton et de Büren Prix : 20 euros par personne. Chèque à l'ordre du « Comité de Jumelage - Section Allemagne ».

Inscriptions : Henri Saillant - Trésorier.
21, rue de Conflans. Tél. 01 43 68 57 09
ou 06 08 32 11 31.

▶ CONFÉRENCE
SUR LES ROMANS POLICERS

L'association Culture et Bibliothèques pour tous vous propose une conférence sur les romans policiers le vendredi 6 février 2004 à 15 heures au 146, rue de Paris. Tél. 01 41 79 40 52.

Le foyer-bar du T2R Un projet de formation et d'éducation T2R-Aliaj

La mission d'éducation artistique, de formation des publics et de médiation fait partie intégrante de la politique culturelle mise en place depuis deux ans et a donné lieu à un partenariat entre le T2R et l'association Aliaj sous forme d'ateliers théâtre au sein du T2R.



Ces ateliers remportent un vif succès et leur intérêt pédagogique n'est plus à démontrer. Ce partenariat s'ouvre davantage cette année sur la création d'un bar sans alcool dans le foyer du T2R qui contribue à améliorer l'accueil du public du théâtre.

Entièrement géré par L'Aliaj, ce bar permet aux jeunes de se familiariser avec un lieu culturel et son public, avec les métiers et les services et de la restauration. Les bénévoles dégagés sont directement affectés à des projets portés par les jeunes.

Chaque soir de représentation (avant et après les spectacles), le bar fonctionne avec plusieurs jeunes âgés de 18 à 25 ans, encadrés par des animateurs référents.

A partir de cette expérience, de nouveaux services pourront être proposés telles des ouvertures l'après-midi pour accueillir le public en dehors des heures de représentations et offrir ainsi un lieu de détente convivial, dans lequel pourrait-être envisagé, par exemple, un accès libre à des ouvrages sur le théâtre.

Un bar sans alcool pour mieux accueillir le public.

Valérie Fruaut-Bourcier, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle

A l'issue du Conseil municipal du 25 novembre 2003, Valérie Fruaut-Bourcier a été élue 10^e Maire-Adjoint. Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle depuis mars 2001, elle est le premier Maire-adjoint en charge de la culture à Charenton.

Félicitations !



Vos prochains rendez-vous

Exposition

"Gravures"

Du 22 janvier au 14 février



Cette exposition devrait nous permettre de mieux connaître cette technique, à travers la création d'une sélection d'artistes venus de tous horizons.

Avec : Pablo Fleishmann, Gabriella Gonzalez (Amérique Latine). Grace Renzi, Bob Meyer (USA). Bo Halbirk, Erik Staal, Peter Haubro (Danemark). Sylvie Abélanet, Véronique Laurent Denieul (France). Akiko Touriomi, Khoa Pham (Japon). André Goezu, Chris Verhoven, Eykerman (Belgique). Badane Brasse, Peter Sylvester (Allemagne). Stanislas Marianovic (Balkans).

Espace Camille Claudel, Maison des artistes. Vernissage le jeudi 22 janvier à partir de 18h30.

Exposition ouverte du mercredi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.

Conférence Histoire de l'Art

Edouard Vuillard et les Nabis

Vuillard (1868-1948) fut un "Nabi" (prophète) aux côtés de ses amis Sérusier, Bonnard, Denis, Valotton... Dans le sillage de Paul Gauguin, les jeunes artistes, dès 1889, prônaient un art plus décoratif, affirmant la surface, variant les supports (affiches, paravents, décors de théâtre...). Vuillard développera particulièrement des petits formats aux sujets

intimistes avant de créer des portraits ambitieux de ses relations parisiennes. Conférence animée par Christine Kastner-Tardy.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris. Vendredi 30 janvier 2004 de 19h à 20h45. Tarif : 7 €. Tarif réduit : 4 € pour les élèves de l'atelier. Vente de billets sur place au T2R dès 18 h30.

Théâtre

Frou-Frou les Bains

Mercredi 21 janvier à 20h45



Molière 2002 : meilleur spectacle musical. L'action se passe dans un établissement thermal, au décor délicieusement kitch, et aux robinets désespérément vides. Et voici que les premiers curistes arrivent...

Une opérette comme on les rêve : des refrains populaires, une intrigue de vaudeville, des gags et des jeux de mots légers, les indispensables quiproquos et chassés-croisés, des personnages sortis d'une comédie de Labiche...

Le costume

Samedi 31 janvier à 20h45

De Can Themba. Mise en scène : Peter Brook

Nominations Molières 2003 : meilleur spectacle privé, meilleur metteur en scène.

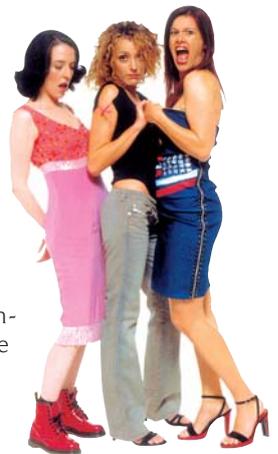
Can Themba, l'auteur, imagine le costume intégral comme preuve à conviction de l'amant étant venu rompre le charme d'un couple idyllique. Ainsi va pou-

voir commencer le cycle lent et progressif de la vengeance à la fois inextinguible et stupide du mari abusé qui s'empare du costume comme instrument de torture à petit feu à l'égard d'une épouse qui n'aura de cesse de donner des gages de son amour...

Arrête de pleurer Pénélope

Samedi 7 février à 20h45

Mise en scène : Thomas Le Douarec
Elles sont trois copines, comme on dit, et elles attendent une quatrième pour fêter comme il se doit l'enterrement de sa vie de jeune fille. Entre vieilles rancoeurs et histoires de cœur, elles ne tarderont pas à se crêper le chignon. Aucun spectateur ne se fera prier pour se glisser dans l'intimité d'une soirée de filles...



Lectures du petit T2R

Le petit T2R est dédié à la découverte de nouveaux talents auteurs, comédiens, metteurs en scène. Il programme les lundis à 18h30 des lectures dans la petite salle. L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Dès janvier des « scènes ouvertes » seront programmées le mardi soir uniquement pour un « one man show » ou des concerts de musique...

Renseignements : Petit T2R 107, rue de Paris. Tél. 01 46 76 67 00

12 janvier 2004 : "Au bout du fil" d'Evelyne de la Chenelière

19 janvier 2004 : "Troubles de mémoire" de Manlio Santanelli

Les "Trophées du Sport" 2003

Quel palmarès !



Le 19 novembre dernier à l'Espace Médecis, M. le Maire a fêté les nombreux sportifs qui se sont distingués au cours de la saison 2002/2003. Les différents trophées ont récompensé les performances des sportifs charentonnais au niveau régional, national et international.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Stéphane Diagana qui a reçu à cette occasion la médaille de la Ville. Le Maire a rendu un hommage appuyé aux bénévoles et aux dirigeants des clubs qui se dépensent sans compter au profit de toutes ces associations sportives.

Diplômes de Félicitations

Semaine Bleue

Les deux premiers gagnants du tournoi amical de tennis de table : Pierre Osaka et Michèle Curier. Le gagnant du tournoi de pétanque : M. Mondon.

Azur Olympique

Fournier Ewan
Mahieu Alizée

Judo

Magne Claire

Cercle d'Escrime

Henri IV
Zedda Giulia
Bellamit Vincent
Brun Pierre-Guillaume

Karaté Club Charenton

Equipe poussin 2
Fernandez Flavie
Hai Nassima
Mouton Mathilde

CAP Charenton

Equipe Benjamine A
Christin Michaël
Jean Victor
Gustavo
Hallier Martin
Bourdeau Luc
Jaurena Inès
Robert Stéphane
Lelay Xavier
Dourian Chane
Fournier Maxime
Dejean Stéphane
Chassang Pierre
Djae Awad
Fernandes Jean-Philippe, éducateur
Ferroq Yannick, Responsable
Catégorie Benjamins

Merciris Emmanuel,
Responsable école de Football
Envol Gym

Equipe Benjamine 3
Delorme Justin
Etrillard Eléna
Mathis Yohana
Lemaire Sarah
Marty Claire
Tanne-Silippi Noémi
Equipe toute catégorie/honneur
Deneux Priscille
Buisson Nelly
Ngay Audrey
Lapeyre Lucie
Sfarti Clara
Micard Karen

Trophées du Sport

Association du Lotus

Aince Dimitri
Beauquesne Antoine
Bert Laura
David Aurélie
Di Pastena Christopher
Faburel Jérôme
Halpine Xavier
Marques David
Nallamoutou Nicolas
Rayapin Tony
Tavier Edgar
Tran Hop Anh

Azur Olympique

Charpentier Christine
Cercle d'Escrime Henri IV
Ramayet Karine
Judo

Académie de Danse Charenton

Bauman Alison
Vicat Mathilde

Attitude

Charenton GRS

Equipe division C/2
Gonzalez Audrey
Faivre Pauline
Freysz Aurélie
Patarin Marie-Elsa
Verneau Mathilde
Visinoni Marine
Equipe D/1
Alkama Shanez
Besanzon Inès
Charpentier Marie-Amélie
Quivar Nil
Visinoni Charlène
Tridot Marie-Thérèse,
Entraîneur

Vélo Club des Vétérans Parisiens

Raphanaud Jean
Association du Lotus

Mokeddem Medhi

Saint-Charles Basket-ball

Equipe Poussine 2
Diop Arthur
Fournier Evan
Guillaud Matthieu
Lassale Baptiste
Lassale Thomas
Nguyen Maxime
Ridwan Pierre
Rose Hugo
Ségalat Etienne
Théron Romain
Paturet Edith,
Entraîneur
Amicale Bouliste
Equipe tripléte
Palat Jean
Cabanis Jacky
Cassan Jean-Louis
CNMC Volley-ball
Equipe 1 Masculine
(Nat. III Poule D)
Rousset Vincent
Gramboute

Amadou
Busson Yannick
Ramaël Tony
Tanguy Yann
Charbonneau Philippe
Limery Stéphane
Dogue Johann
Cherrier Raphaël
Besancenez Laurent
Précorvi Diego
Di Cristo Jean-Paul
Ben Boubaker Ouissem
Kijanovic Zoran,
Entraîneur 3^{ème} saison.

Karaté Club Charenton

Equipe Masculine
Modat Marc
Modat Jérôme
L'Excellent Frédéric
Individuel Poussin
Dorian Loup
CNMC Natation
Cléménçon Patrick (Mérite Sportif)
Levasseur Jacques

Diplômes du Fair Play

Azur Olympique
Claude Duru
Amicale Bouliste
Pierre Brou
CAP Charenton
Emmanuel
Merciris

Remerciements

Anna Sfarti
Olivier Richter
Bruno Liwera

Téléthon 2003 merci !

Les Charentonnais se sont impliqués à fond dans ce grand moment de solidarité qu'est le Téléthon.

A l'occasion du 17^e Téléthon, Charenton s'est mobilisée pour 8 h de sport sans interruption avec diverses animations organisées par les associations charentonnaises et coordonnées par Firmin Solanes dans toute la ville : natation, tournois de pétanque, tombolas, gym-

nastique, tournois de foot... Cette mobilisation, parrainée par Stéphane Diagana, a permis de recueillir la somme de 4 200 euros, reversée à de l'Association Française contre les Myopathies (AFM). ■



Les Foulées charentonnaises fêteront leur 20^{ème} anniversaire

Plus de 1 000 participants seront attendus dimanche 8 février 2004 pour souffler les deux dizaines de bougies de cette course organisée par l'Azur Olympique avec le concours de la commune.

Les départs des 3 premières courses auront lieu avenue Anatole France (en direction du bois de Vincennes).

Le départ des 15 km de Charenton aura lieu angle rue de Paris et Avenue Anatole France.

9h15 : départ du 2,4 km réservé aux Benjamins/Minimes (jeunes de 12 à 15 ans)

9h30 : départ du 1,2 km réservé aux Poussins/Moustiques (enfants de 8 à 11 ans)

9h45 : départ des 8 km (Tour de Charenton) pour les coureurs nés en 1988 et avant.

Tarif : 6 euros*.

11h : Départ de "La Charentonnaise",

course de 15km pour les coureurs nés en 1984 et avant. Course comptant pour le Label Régional FFA. Tarif : 8 euros*. Pour une meilleure organisation, l'association Azur Olympique vous incite à vous inscrire avant le 4 février.

* Tarif valable pour une inscription avant le 4 février.

** Inscription le jour de la course :

8 km : 7 €. 15 km : 10 €

Renseignements et inscriptions

Marc Anfréville - 2, rue Latérale 94000 Créteil
Tél : 01 48 93 34 56

ou au Service des sports de Charenton,
16, avenue Jean Jaurès de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h. Tél : 01 46 76 44 00



Les Foulées des Communaux de Charenton au Marathon de New-York



L'association des communaux a participé début novembre au prestigieux et redoutable marathon de New-York. Une aventure vécue ensemble : tous ont terminé, épuisés, mais... heureux !

Christian Besombes (3h29'), Pascal Sebire (3h33'), Jean-Marie Moosbauer (3h45), Arnaud Bataille (3h55), Fabien Ottaviani (4h01), Alain Belhout (4h07'), Jean-Marie Brétillon, (le Maire) (4h20'), Gérard Debruyne (4h26'), Marie-Hélène Rougeron, (Conseillère municipale) (4h50) et Jean-Louis Hunault (4h56').

RETROSPECTIVE

Temps forts 2003



1 - Charenton aura bientôt son lycée d'enseignement général (avril)

Afin de permettre aux jeunes Charentonnais de poursuivre leurs études à Charenton jusqu'au baccalauréat, la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain de 7 000 m² pour le mettre à disposition du Conseil régional qui construira le lycée.

2 - La 1^{ère} fête de la convivialité dans les quartiers (juin)

3 - www.charentonlepont.fr un site récompensé (octobre)

18 mois après sa création, le site Internet de Charenton a reçu 2 @@ aux "Labels Villes Internet 2003".

4 - Le Crédit Foncier de France à Charenton (novembre)

Cet établissement financier a installé la rue des Capucines pour s'installer Rives de Bercy à Charenton, entre la rue de l'Arcade et l'avenue de la Liberté.

5 - La ligne de bus 109 va plus loin (novembre)

Elle offre aux riverains de Bercy et aux salariés du Crédit Foncier de France une liaison rapide avec Paris, avec un accès direct à la ligne 14 de Météor depuis le 12 novembre.

6 - Le Théâtre des 2 Rives ouvre sa "petite salle", le "Petit T2R". (novembre)

7 - La consultation sur le PLU, Plan Local d'Urbanisme, (décembre)

six réunions de quartiers pour envisager ensemble l'avenir de la ville.



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Octobre 2003

MOUISSET Ilyann. NOZIERE Max. MEÏMOUN Benjamin. BLOUIN Maxime. PICARD Milo. GASS Aurore. MOISII Théodora. DE MELO Luca. De JACQUETOT du BOISROUVRAY Léna. MAILLIET Marina. COUDERT Yoland. BASTIEN Timoté. DESCARRÉGA Robin. EL BAZ Chloé. LOPÉO Louis-Vincent. DESCHAMPS Lucie. ATLANI Elit. DAMOUR Alice. GEBRAEL Sophie. OUITO DELGADO Mathieu. KIMBEMBE MBIZI Bradley. KERNER Anna. DELACOUR Alexandre. RICHON Philéas. SOHN Mathilde. KADOUCH Alexis. TAZARHINE Wassim. BENNACEUR Thomas. HAZIZA Dan. MARTIN Jolann. BENSIMON Ruben. JEAN Camille. LABOURÉ Flavie. MARCHAND Aela. LAURENT Léa. CHAMPENOIS Anaïs. JORHO Alicia. RADOS Elina. SONZOGNI Matthieu. BARRÈS Louis (1^{er} Jumeau). BARRÈS Jules (2^{ème} Jumeau).

Novembre 2003

LEBON Liva. BREARD Dylan. NADAL Dorian. HABEN Mila. FALLAH EL IDRISSE Chaïma. ABITBOL Laura. MAHREZ Ilian. COMESSE Gabriel. FERRON Alice. GOY Alexandre. GARBAY Alexia. DELARROQUA Kim-Lan. GABISON Samuel. BASSAVA Saumya. CHEMLA Noa. BOUGEAREL Clara. HERVAULT Laura. GUILLARD Shana. KALY Elyjah. RAVIKARAN Nerusuthan. MOKRANI Elias (1^{er} Jumeau). MOKRANI Zakaria (2^{ème} Jumeau). LE FUSTEC Benjamin. PUECHBERTY Valentin.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Juin 2003 (Rectificatif)

KOUYOUMDJIAN Katia et SOHN Cédric

Octobre 2003

PETIT Barbara et LAMZALAH Abdessamade. BENYAICH Hind et KHAYAME Adil. MANUEL Micheline et KUTEN Roger. PICARD Pascale et VERNIER Guillaume. BENCHETRIT Sandra et LELLOUCHE Yves. HADDAD Yaël et GOZLAN Harry. ABIDER Nora et ABIDER Lyazid. PHUMANRU Pissamai et ANNUNZIATA Amédée.

Novembre 2003

MICHARD Cinthia et BENHAIM Elyahou. ALLOUL Mikhal et EL BAZ Slimane. SCHACHTER Sophie et BENABOU Laurent. NAHMIAS Elsa et BENZECRI Bernard. ANCRI Vanessa et KOUHANA Simon. JINO Laurence et MAALEM Hamid.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Octobre 2003

VANDENHOEKE Fernande Vve THOMAS. MATHÉ Lucienne Vve ROSAY. AGOSTINI Pierrette Vve PERETTI. BIDLHADJELA Khira Vve ALEM. MONTIGNON Simonne Vve VILLIERS. LEBOUTET Gaston. BIGEARD Albert. POIRET Eugène. FOULON Anna Epouse BOARETTO. BARTH Ginette Vve PIONASSON. ROUSSEAU Huguette Vve GAGNOULET.

Novembre 2003

VIMBERT André. CURIE Claude. BOUHEIRI Ahmad. MASSÉ Jean-François. GIRE Marcel. HAMON Laurent.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés décembre doivent venir se faire recenser jusqu'en mars 2004. Ceux nés en janvier 1988, doivent venir se faire recenser de janvier à avril 2004. Ceux nés en février 1988, doivent venir se faire recenser de février à mai 2004. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens. Service Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13 h15 à 17 h15. Fermé à partir du samedi 12 juillet.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 19 janvier à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 14 et samedi 24 janvier, avenue Jean Jaurès, face au marché ouvert de 9h à 12h.

Médecins de garde

En semaine : Tel. 01 43 76 33 33 (soirée)
Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

Pharmacies de garde

- Dimanche 11 janvier
Gele-Armand - 3, place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68
- Dimanche 18 janvier
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 25 janvier
Kham-Khoep - 14, rue Victor Hugo

Tél. 01 43 76 62 32

•Dimanche 1^{er} février
Setbon - 1, rue du Pont
Tél : 01 43 68 26 26

•Dimanche 8 février
Mortillaro - 58 bis, quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50

•Dimanche 15 février
Paboudjian - 7, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 96 44 93

•Dimanche 22 février
Bonneval-Dike - 24, rue Adrien Damalix
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 68 08 13



Comité des fêtes

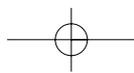
La gagnante du loto organisé par le Comité des Fêtes est Melle Patricia Peltier. Elle a gagné un baptême de l'air en hélicoptère pour 2 personnes, avec survol de Paris et de ses monuments, ainsi que du Château de Versailles et de la région parisienne. Félicitations ! Le prochain loto aura lieu dimanche 7 mars à l'Espace Médecis.

Stage d'anglais oral

La Formation continue de la Faculté de Lettres de Créteil propose des stages d'anglais oral ouvert à tous. Tous les niveaux sont enseignés. Les cours se déroulent le jour, le soir ou le samedi matin. Prochaines sessions : Du 28 février à fin juin. Inscriptions à partir du 20 janvier. Renseignements et tarifs au 01 45 17 11 83 ou 01 45 17 11 84.

Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19 h à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais.
Inscription au 01 49 77 64 84



*Le Maire de Charenton-le-Pont
et le Conseil Municipal*

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux



*2004,
une belle année
pour voir le jour*

Communication graphique : D. Neneuco

1^{er} janvier 2004

Création de la communauté de communes
Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

